

Guichet fiscal unifié des particuliers Compte rendu rapide de la réunion informelle DGCP et DSF 35 du 3 juillet 2008

Les représentants des personnels aux CTP de nos 2 administrations étaient invités à une réunion informelle pour échanger sur la note de M.Parini, directeur général de la DGFiP, et portant sur la mise en place du guichet fiscal unifié des particuliers. (Cette note et ses annexes sont disponibles sur Magellan et Eole).

Organisations syndicales représentées :

CTPL Trésor : SNT-CGT, FO Trésor et CFDT Trésor

CTPD Impôts : SNADGI-CGT et SNUI

Une réunion nationale de présentation a déjà eu lieu avec les syndicats nationaux au cours de laquelle M.Parini a précisé « *qu'elle n'était pas négociable* ». Le seul intérêt pour

nous et les agents que nous représentons, nous y rendre tenait en la collecte d'informations locales intéressant les agents et les services du département.

Seule organisation présente dans les 2 CTP, la CGT a lu une déclaration commune qui résumait notre position et les revendications que nous défendons ensemble dans nos 2 administrations.

Elle est disponible sur les sites de nos 2 sections départementales.

En résumé de ce que nous avons pressenti comme devant être une mascarade, peu d'éléments fiables à la sortie, si ce n'est un calendrier « plausible » et un chiffrage « indicatif » du nombre d'agents du Trésor rejoignant les nouvelles structures.

Résidence du ou des SIP	Date prévue de mise en place <i>Le mois reste à confirmer</i>	Nombre d'agents (personnes physiques) du Trésor rejoignant le ou les SIP
REDON	2009	2 C/B + 1 A
FOUGERES	2009	5 C/B + 1 A
MONTFORT	2010	2 C/B
VITRE	2010	3 C/B + 1 A
ST MALO	2011	6 C/B + 1 A
RENNES (*)	2011	28 C/B + 3 A
		46 C/B + 7 A

(*) pour la résidence de Rennes, la décision n'est pas prise de la création d'1, 2, 3 ou 4 SIP. Par contre, la Trésorerie de Rennes Colombier viendrait à Magenta

La réforme reposerait selon, M. Robert, Trésorier Payeur Général, sur :

3 principes :

- Une organisation nouvelle s'appuyant sur les métiers existants;
- une formation professionnelle adaptée ;
- la garantie du maintien de la résidence d'affectation.

Il reste nécessaire de trouver des règles communes nouvelles, car les règles actuelles sont diverses et incompatibles (ex mutation : ancienneté de la demande au Trésor ou ancienneté grade échelon aux impôts). Il faudra attendre la réunion des 10 et 11 juillet avec les OS nationales pour les règles de « vie », des SIP (ARTT, congés, horaires,

notation). Les règles de gestion seront vues plus tard.

3 services sont concernés

⇒ les Service des Impôts des Particuliers (SIP) c'est à dire CDI + Trésoreries en charge du recouvrement des créances (coexistence des SAID et d'un service recouvrement avec entraide lors des pics de charge et polyvalence à l'accueil). Les structures spécifiques et spécialisées (FI, ICE...) et autres structures de contrôle restent hors SIP.

⇒ les Trésoreries de proximité (autres que celles des lieux d'implantation des CDI) qui conservent leurs missions de recouvrement et ont en plus un accueil fiscal développé

(renseignement des contribuables, prise en charge des dossiers et prise de décisions) et un accueil fiscal simple sans traitement du contentieux (prise en charge des demandes et transmission au SIP compétent sur l'assiette). L'application "GAIA" a été prévue à cet effet puisqu'elle sera vraisemblablement généralisée en décembre 2008

⇒ Un pôle de recouvrement complexe (PRC), unité légère qui aura comme fonctions : le recouvrement des impôts professionnels du SIEC, Un nombre réduit de cotes d'impôt sur le revenu issu du Contrôle Fiscal Externe et les créances d'Impôt sur le Revenu dont le recouvrement est difficile (ATD effectués, créances importantes). Institué dès 2009 ou 2010, il serait composé de 5, 6, 7 ou 8 personnes (comme précisions, on fait mieux !)

Organisation du SIP

1 responsable + des adjoints selon la taille du SIP

1 accueil commun

1 service d'assiette

1 service de recouvrement

1 caisse et une comptabilité unique.

Montfort qui est à la fois SIP et SIE aura besoin de formations et de réorganisation des locaux et de l'immobilier.

L'assistance informatique devrait demeurer séparée jusqu'à la mise en place de Copernic.

Les débats :

Le TPG et le DSF se sont livrés à une lecture en duo de la note de la Direction Générale tentant de nous convaincre que ce guichet fiscal unifié sera un plus pour les agents, les missions et les usagers. **Un relevé des débats doit nous parvenir** (FO Trésor ne le souhaitait pas).

La démarche a été laborieuse et frisait par moment le mépris.

Notamment quand nous leur avons rappelé que les agents de la CP et des Impôts se sont mobilisés depuis près d'un an contre la fusion DGI DGCP avec de nombreux arrêts de travail très suivis, des piquets de grève dans une vingtaine de directions, une pétition signée par des milliers d'usagers pendant la campagne IR, une manifestation nationale avec plus de 8 000 agents devant Bercy le TPG et le DSF nous ont répondu prime de fusion

A nos observations sur le fonds de la réforme comme sur la forme précise qu'elle prendra

dans notre département, nos 2 interlocuteurs n'ont rien apporté de bien nouveau, qui ne figurait déjà dans la note

Au total, 2h30 de lecture à peine commentée de la note et une petite vingtaine de minutes où nous avons réussi à leur soutirer un calendrier susceptible de changer, une configuration floue, un nombre d'agents incertain (rien n'est vraiment décidé mais on vous tiendra au courant).

Des inconnues de taille subsistent après 3h00 de réunion :

- **les dates de mise en place** des SIP et du Pôle de Recouvrement Complexe restent indicatives, les questions immobilières pèseront sur les délais.

- **la taille et le nombre des SIP** ne sont pas décidés (taille maximum selon la note : 70 agents).

Ainsi à Rennes où il y a 4 CDI, plus de 100 agents travaillant en centre des impôts et un apport prévu d'une trentaine d'agents de la trésorerie de Rennes Colombier, la question est pertinente car de la réponse dépendra l'organisation du travail et l'implantation immobilière.

- **le mode de gestion des agents** demeure plus que flou : combien d'agents en provenance de quels services vont où et selon quelles règles et quelles garanties statutaires ? Le tableau joint montre les croisements des périmètres des CDI et des Trésoreries.

- **Le département informatique du Trésor (DIT)** En fin de réunion la CGT s'est faite l'interprète des inquiétudes des agents du DI, concernant l'appel d'offre paru au journal officiel et évoquant l'option d'un seul site d'exploitation pour l'application CHORUS (devant remplacer Accord) en région Ile de France au lieu des 2 DI actuels pour ACCCORD (Rennes et Paris). Le TPG s'est voulu rassurant, affirmant que les 2 sites continueraient à travailler ensemble. A une époque où tout est mis en œuvre pour réduire le nombre de fonctionnaires et les implantations, nous continuerons jusqu'au résultat de l'appel d'offre à nous montrer réservés sur cet optimisme et agirons auprès de la Direction Générale pour que les intérêts des collègues soient préservés et que cette option soit abandonnée.

Avec ça, le dialogue social n'a pas vraiment fait un bond de titan.

Tableau de rattachement CDI trésoreries et trésoreries CDI

CDI	TRESORERIES		TRESORERIES	CDI
Rennes Ouest	Rennes Colombier			Rennes Ouest
			Rennes Colombier	Rennes Est
Rennes Est	Rennes banlieue est			Rennes Nord
	Liffré			Rennes Sud
	Châteaugiron			
	Rennes Colombier		Rennes banlieue est	Rennes Est
				Rennes Nord
Rennes Nord	ST Aubin d'Aubigné			
	Rennes banlieue Est		Liffré	Rennes Est
	Tinténiac			
	Rennes Colombier		Châteaugiron	Rennes Est
Rennes Sud	Janzé		St Aubin d'Aubigné	Rennes Nord
	Guichen			
	Chartres de Bretagne		Tinténiac	Rennes Nord
	Rennes Colombier			ST Malo Sud
Redon	Bain de Bretagne		Janzé	Rennes sud
	Pipriac			Redon
	Janzé			
	Redon		Guichen	Rennes Sud
Fougères	Antrain		Chartres de Bretagne	Rennes Sud
	Fougères			
	Louvigné du désert		Bain de Bretagne	Redon
Vitré	Retiers		Pipriac	Redon
	Argentré du Plessis			
	La Guerche de Bretagne		Redon	Redon
	Vitré			
			Antrain	Fougères
Montfort	Bécherel			
	Montfort		Louvigné du désert	Fougères
	St Méen le Grand			
	Montauban		Retiers	Vitré
	Plélan le Grand			
			Argentré du Plessis	Vitré
St Malo nord	Dol de Bretagne			
	Cancale		La Guerche de Bretagne	Vitré
St Malo Sud	Tinténiac		Vitré	Vitré
	Combours			
	Châteauneuf 35		Bécherel	Montfort
	Dinard			
			Montfort	Montfort
			St Méen le Grand	Montfort
			Montauban	Montfort
			Plélan le Grand	Montfort
			Dol de Bretagne	St Malo Nord
			Cancale	St Malo Nord
			Tinténiac	St Malo Sud
			Combours	St Malo Sud
			Chateaneuf 35	St Malo Sud
			Dinard	St Malo Sud